

CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS

CHRONIQUE

DE L'ANNEE 1969

Une conquête, une grande victoire: l'alunissage américain effectué le 23 juillet 1969, sans combat et sans effusion de sang.

Que les haines et les guerres soient à tout jamais bannies et que les conquêtes deviennent une victoire de l'esprit. Tels ont été les vœux des Grenadiers de tous les temps.

Imprévue et inattendue, telle fut pourtant la cérémonie du 13 septembre 1969, dont nous a honoré la Société Suisse des Amis de Versailles et de la Fondation pour les Suisses à l'étranger !

Cette cérémonie laissera à nos Grenadiers, non seulement un souvenir inoubliable, mais surtout le sentiment d'avoir été l'objet d'une distinction glorieuse en recevant le titre de membre d'honneur de cette grande et noble société. Nous en sommes d'autant plus fiers que cette nouvelle "incorporation" nous ouvrira des portes sur un horizon plus vaste et plus beau.

C'est le moment de rappeler que, en réalité, nous sommes un des rares groupements suisses authentiquement issus des services que nos ancêtres ont rendus à nos pays voisins et plus particulièrement à la France, qu'elle fut royale ou impériale, car ce furent des soldats fribourgeois, rentrés au pays après les événements de 1792, qui se sont mis à la disposition du Petit Conseil pour renforcer la Garde civique. Ce sont ceux-là mêmes, bien qu'âgés mais toujours valides, qui sont devenus les premiers éléments du Corps franc en 1804, puis du Premier Contingent dont nous sommes les descendants.

Bien avant votre commandant, ceux qui l'ont précédé ont maintes fois évoqué cette descendance. Elle fut l'objet d'un grand discours de notre ancien aumônier, Mr. l'abbé Collomb, qui releva tous ces faits lors d'un apéritif des Rois servi à l'ancien hôtel Terminus, discours remarquable dont le Colonel div Roger de Diesbach, père de l'actuel commandant de corps, félicita chaleureusement l'auteur. Et le colonel Wolf, en 1955, avait repris ce thème à Fixin devant le mémorial de l'empereur Napoléon.

4 janvier: Apéritif des Rois

Il a eu lieu au restaurant Gambrinus. Bien avant l'heure, tous les invités officiels étaient présents, mais les grenadiers, la plupart retenus par leur obligation d'état, arrivèrent à la "queue-leu-leu" et votre commandant, en sueur froide, ne put ouvrir officiellement cette cérémonie qu'à 1730 h. Son souci fut bientôt transformé en sourire, réconforté qu'il fut par la haute tenue de cet apéritif. Etait-ce le fait que le Contingent venait d'accomplir sa première mission de garde lors de la réception du président du Conseil national, le Conseiller d'Etat Max Aebischer ? Toujours est-il que les discours qui ont été prononcés par le président du Conseil d'Etat, M. Paul Genoud, par Mgr. Paul von der Weid, rme. Prévôt de St. Nicolas, par M. Lucien Nussbaumer, syndic de la ville de Fribourg, furent tous d'une très haute tenue et nous honorèrent grandement.

Mais ce que nous n'oublierons jamais, ce sont les consignes de notre membre d'honneur, M. le Colonel cdt de corps Roch de Diesbach:

"Le Contingent, par ses prestations, enrichit notre pays, notre canton et notre cité et s'il venait à manquer, je ne saurais pas par qui le remplacer. Mais cela l'oblige aussi à avoir une tenue exemplaire. C'est ce qu'exigent non seulement les autorités, mais tous ceux qui vous regardent au passage de vos défilés, à vos prises d'armes. On ne manque pas de faire des comparaisons avec ce qui peut se voir dans d'autres pays, bien que présenté par des soldats de carrière. La moindre erreur, le plus petite faute, même celle commise par un seul, peut ridiculiser la belle tenue du Contingent et anihiler les meilleurs sentiments."

20 avril:

A l'occasion de l'assemblée fédérale des délégués des tireurs au petit calibre, une délégation de la 3ème section, conduite par le sgt.-arm. Albert Schacher, a rehaussé une manifestation officielle et spécialement la cérémonie de l'hommage aux membres défunts.

25 avril:

Comme chaque année, il est d'usage d'offrir, à nos membres et à leurs familles, une soirée au cours de laquelle nous présentons les films et les reportages de l'année écoulée. Nous avons eu, cette fois-ci, le film des manifestations qui se déroulèrent à Bulle lors de la bénédiction de notre drapeau. De plus, nous avons eu l'honneur de la présence de M. Pierre Barras qui a bien voulu dédicacer son livre "1914".

7 mai:

Donnant suite à une invitation de la Société Suisse des Amis de Versailles, une vingtaine de grenadiers ont pris part à une conférence qui a eu lieu dans la grande salle du Musée d'Art et d'Histoire et dont le thème était: "Au service de Napoléon et d'Alexandre 1er, le Général Jomini". Cette brillante conférence de M. le Professeur Henri Perrochon ne profita malheureusement qu'à ceux qui purent prendre place aux premiers rangs des auditeurs.

18 mai:

Ce fut la Fête centrale des musiques de la Sarine qui a eu lieu à Grolley et à laquelle la Clique des fifres et tambours Zaehringia avait été invitée. Nous lui avons donné l'autorisation de revêtir l'uniforme du Contingent. Sa présentation fut impeccable et elle a fait honneur à sa réputation et à notre Corps.

8 juin:

C'était au tour de la première section d'organiser la sortie annuelle en civil. Elle a eu lieu au centre de la grande forêt du Galm, cet authentique territoire hors commune et sans habitants. Magnifiquement préparée et organisée, cette journée laissera le meilleur des souvenirs à tous les participants. Elle a été honorée par la présence de M. Fritz Herren, préfet du district du Lac, lequel nous attendait à l'aube sur le versant nord du pont de Schiffenen pour nous apporter le salut des autorités. Il avait prévu de ne rester que quelques instants avec nous. En réalité, ces instants ont duré jusqu'au crépuscule et il se souviendra, nous en sommes certains, des nouvelles amitiés qu'il s'est créées ce jour-là.

Je me dois de féliciter vivement les dévoués organisateurs et plus spécialement le chef de la 1re section, le Lt Paul Wassmer qui, de surcroît, concluant un pacte avec je ne sais qui, a réussi de faire en sorte que cette journée bénéficia d'un radieux soleil, en pleine période de pluies abondantes.

12 juillet:

C'était la journée officielle de la Suisse romande et du Tessin au Tir fédéral de Thoune 1969. Mis sur pied par le Conseil d'Etat, le Contingent s'était préparé par un important exercice qui a eu lieu le jeudi 10 juillet et c'est probablement cet exercice, auquel la quasi totalité des membres actifs étaient présents, qui a fait que notre prestation à Thoune fut particulièrement remarquée. Elle fut d'ailleurs impeccable. La salve d'honneur tirée sur la place de l'Hôtel de Ville a été fêtée et relatée en première page par tous les principaux quotidiens bernois.

1er août:

Le Contingent n'a pris part à aucune manifestation de la Fête nationale: il n'y avait pas de cortège et aucune invitation ne nous était parvenue. Cependant, je m'en voudrais de ne pas vous signaler l'article paru dans le périodique de la "Compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève". En voici le texte:

A propos du 1er août

"Depuis un certain temps, le cortège du 1er août pose des problèmes à ses organisateurs dont chacun connaît le dévouement.

A cette date, en effet, au milieu de l'été, en pleine période de vacances, des citoyens toujours plus nombreux quittent leur ville pour la mer ou la montagne, et l'importance du cortège s'en ressent. Les fanfares elles-mêmes ont de la peine à réunir un effectif minimum et les représentations de nos sociétés militaires, patriotiques et sportives, sont réduites à leur plus simple expression.

C'est regrettable dans un sens, mais compréhensible et réjouissant dans un autre, car cela prouve que les vacances, autrefois privilège d'une classe sociale, sont devenues accessibles à un nombre toujours plus grand de nos concitoyens. Et nous sommes les premiers à nous en réjouir.

Mais de "vrais" patriotes ont trouvé la solution du problème. Une conseillère municipale, en proie à une sainte indignation patriotique a trouvé en même temps la source du mal et le remède ! Si le cortège du 1er août est devenu minable, c'est la faute aux ... sociétés militaires ... Il fallait y penser !

Bannissons-en donc les officiers en uniforme (c'est choquant) et ces sociétés militaires et patriotiques, et remplaçons-les par des gratteurs de guitares d'autant plus chevelus et barbus qu'ils n'ont pas de poils ailleurs.

Ainsi, l'on aura de nouveau un cortège digne des Waldstätten, nos ancêtres qui ont formé la Suisse, ne l'oublions pas, en élevant des colombes et en brandissant des rameaux d'olivier ..."

Un éphèbe en gris-vert

13 septembre:

J'ai déjà fait état, au début de cette chronique, de cette magnifique prestation et de son sens profond. En effet, sur proposition de notre ami Eric Thilo, la Société des Amis de Versailles et de la Fondation pour l'histoire des Suisses à l'étranger nous a fait l'honneur de nous accorder une distinction de très grande valeur et de participer à deux cérémonies qu'on peut inscrire en lettres d'or dans nos annales.

Ce fut d'abord la prise d'armes dans la propriété de M. Beat de Fischer, ancien ambassadeur de Suisse, ainsi que la cérémonie de la remise du diplôme consacrant notre Contingent "MEMBRE D'HONNEUR" de cette société. M. Jean-René Bory nous adressa, avec son aisance coutumière, le plus bel éloge que nous pouvions recevoir et termina son allocution par la lecture du texte de ce diplôme que nous reproduisons ici même:

L'Assemblée des membres de la

SOCIÉTÉ SUISSE DES AMIS DE VERSAILLES

ET DE LA FONDATION POUR L'HISTOIRE DES SUISSES A L'ÉTRANGER

siégeant au Château de Coppet, le 14 juin 1969, a décidé d'attribuer au

Noble Contingent des Grenadiers fribourgeois

Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures de l'Etat de Fribourg

le titre de

M E M B R E D ' H O N N E U R

pour la part active qu'il apporte à la culture et au maintien des traditions militaires suisses issues tant du service étranger que de celui du pays, et pour la façon magistrale dont il a su marquer, durant l'année 1967, le 175e

anniversaire de la défense des Tuileries par le Régiment des Gardes Suisses, notamment en rehaussant de sa présence la cérémonie commémorative du 10 août 1967, au château de Coppet.

En foi de quoi, le présent diplôme, portant les armes de la société, lui a été décerné, le 13 septembre 1969, à Berne.

Le Président:

J.R. Bory

Le Secrétaire:

A. de Pfyffer d'Altishofen

Après la réception de ce diplôme, votre commandant a eu l'honneur de remercier en ces termes:

"C'est un grand honneur pour nous, Grenadiers fribourgeois, d'être reçus en corps dans cette ville de Berne, combourgeoise de Fribourg, et dont les fils, depuis Grandson et Morat, ont si souvent, fidèlement et fraternellement, mêlé leur sang à celui des Fribourgeois, à l'étranger comme en Suisse, mais toujours pour le salut et le bien de leur patrie.

C'est un grand honneur aussi, Monsieur l'Ambassadeur et Madame de Fischer, de vivre cette heure exaltante dans ce cadre admirable qui est le vôtre, où tout respire le souvenir de ce qui a fait si longtemps la gloire de nos Républiques et où subsiste le meilleur de ce que d'autres temps nous ont légué: l'amour du pays, l'esprit de service, la culture la plus élevée et le goût le plus délicat. Nous vous en remercions chaleureusement et nous tenons à vous dire que jamais, les Grenadiers fribourgeois ne pourront oublier les instants qu'ils ont aujourd'hui le privilège de passer dans votre merveilleuse résidence.

C'est un honneur particulier, enfin, Monsieur le Président des Amis suisses de Versailles, que vous avez réservé à notre corps historique et officiel, en lui remettant aujourd'hui ce diplôme de membre d'honneur. Nous savons que votre Société a fait ainsi un geste exceptionnel et que les Grenadiers fribourgeois sont les premiers à bénéficier de ce privilège à titre collectif. Vous nous l'avez accordé en témoignage de ce qui nous unit, dans l'hommage rendu à ceux qui, partout au monde, ont porté si haut le nom de la nation suisse et de ses cantons, et en souvenir de la journée inoubliable du 10 août 1967, où nous avons été vos hôtes à Coppet. Nous pensions être alors vos obligés, pour l'accueil digne et chaleureux que vous nous aviez réservé. Mais nous voyons aujourd'hui que nous sommes aussi parvenus à vous apporter quelque chose et, en quelque sorte, à vous conquérir. Permettez-nous de considérer ce succès comme une victoire de nos armes. Nous n'aurions pu rêver meilleur butin et c'est de tout coeur que le Contingent des grenadiers fribourgeois vous exprime, en même temps qu'à tous les membres de votre brillante Société, sa plus profonde reconnaissance.

L'histoire des grenadiers suisses commence vers 1670, nous dit Paul de Vallière, et elle commence au service étranger. Et déjà on y trouve des grenadiers fribourgeois. Au pays, nous dit Max de Diesbach, elle commence en 1746, par l'introduction de 16 grenadiers dans chaque compagnie de la garnison de Fribourg. Notre Contingent est le successeur des uns et des autres, bien que son uniforme date de 1804, et cela demande une explication:

Après la sombre journée du 10 août 1792, les Fribourgeois revenus au pays ont spontanément offert leurs services aux autorités. Il se constitua petit

à petit une compagnie de volontaires dont l'ossature était formée de grenadiers et qui reprit corps à partir de 1803, lorsque les cantons suisses eurent recouvré leur souveraineté. L'uniforme était bleu roi, avec parements rouges. Le bleu était celui de la Garde de ville, fixé en 1782. Le rouge marquait le souvenir des régiments suisses de France.

Ce nouvel uniforme, auquel l'époque donna sa coupe et son bicorne napoléonien, sera donc celui de la Compagnie fribourgeoise des grenadiers volontaires, qui se distingua en avril 1804, au Bockenkrieg zurichois, sous les ordres du capitaine Pierre de Raemy. Il sera celui du Corps franc, créé à Fribourg pendant leur absence par le capitaine-général Nicolas de Gady, et auquel cette compagnie fut incorporée, puis, dès octobre 1804, aussi celui du Premier Contingent, envoyé à Genève en 1814, avec une compagnie soleuroise, sous les ordres du lieutenant-colonel Louis Girard, le frère du père Grégoire Girard.

Vous comprendrez maintenant, Mesdames et Messieurs, pourquoi les Grenadiers fribourgeois, ne pouvant porter l'uniforme de tous les corps dont ils ont relevé la tradition, portent encore cet uniforme bleu à parements rouges, dont les événements, jadis, ont fait une sorte desynthèse providentielle.

Maintenir des traditions ne signifie cependant pas perpétuer la haine de l'adversaire. Les Grenadiers fribourgeois savent que ce n'est pas une vertu militaire. Tous sont animés d'un esprit de concorde et ce qu'ils veulent tirer de l'histoire, c'est une amitié sans frontières pour toutes les terres où leurs ancêtres ont eu l'honneur de servir.

Nous pensons que ces sentiments sont bien aussi ceux de votre Fondation et de votre Société qui, en se vouant à l'étude et à la réhabilitation des Suisses au service étranger, n'entend pas exalter uniquement un souvenir de force et de bravoure, mais aussi, à travers celui de la discipline, de la fidélité, du sacrifice, le souvenir de l'esprit, de l'intelligence, de la science et de la culture sans lesquels nos régiments n'auraient jamais été ce qu'ils demeurent dans nos mémoires.

Le Contingent des grenadiers fribourgeois est donc heureux d'avoir rencontré sur sa route les Amis suisses de Versailles. Il le doit en bonne partie à son membre d'honneur, le capitaine Eric Thilo, l'auteur du "Livre des grenadiers", qui est en même temps membre de votre Conseil des délégués, qui a eu, le premier, l'idée de cette collaboration et s'est employé généreusement à promouvoir sa réalisation. Il le doit aussi à vous, M. Bory, qui avez, dès le premier jour, su discerner tout ce que nous avons de richesses en commun et, appuyé par M. de Reynold, puis encore par M. de Fischer, en tirer un parti si réconfortant.

Voilà pourquoi le Contingent des grenadiers fribourgeois est au comble de la joie, en recevant de votre part ce témoignage d'estime et d'alliance. Il l'accepte avec gratitude et il y trouve un encouragement à perpétuer chez nous les nobles sentiments d'amour et de fidélité à la patrie.

Major Louis Bulliard "

Ce fut ensuite la salve d'honneur et pour laquelle M. le Ministre de Fischer nous remercia par sa lettre du 18 septembre que je me fais un plaisir et un devoir de vous communiquer:

"Monsieur le Commandant,

En lisant le magnifique livre sur Fribourg que vous avez eu la grande amabilité de m'offrir samedi passé, en hommage du Contingent des Grenadiers de Fribourg, j'ai revécu les beaux moments où votre illustre Corps a évolué dans ma propriété. Votre présence dans ce cadre sera pour tous les participants et surtout pour ma famille, un inoubliable souvenir. Je vous remercie de nous avoir procuré cette joie et vous prie de recevoir et de transmettre au Contingent, que vous commandez si brillamment, mes meilleures pensées et vœux d'heureuse conservation de ses nobles traditions.

Signé: Beat de Fischer"

Les cars nous ont transporté ensuite jusqu'à la place de l'Hôtel de Ville de Berne, d'où le Contingent est parti pour défiler à travers les rues de la ville. Ce défilé s'est terminé par la remise du drapeau devant l'hôtel Schweizerhof.

Ce fut ensuite le banquet officiel où notre Contingent fut l'hôte d'honneur. Aucun de nous n'aurait pensé bénéficier d'un pareil menu de choix, arrosé de vins si fameux.

Nous avons été particulièrement heureux de constater la présence de nos autorités, représentées par le Conseiller d'Etat Georges Ducotterd, Directeur militaire, M. Lucien Nussbaumer, Syndic de la Ville de Fribourg, le cdt de corps Roch de Diesbach, membre d'honneur, ainsi que de notre ancien commandant, Paul Maradan. Nous avons appris par la suite que cette cérémonie fut également honorée par la présence de M. Georges Deshusses, Attaché culturel de l'Ambassade de France à Berne.

Permettez enfin que je félicite et remercie la gendarmerie de la Ville de Berne qui a si bien organisé notre défilé.

9 novembre:

Ce fut la traditionnelle cérémonie d'In Memoriam, à laquelle le Contingent participa avec tout son effectif. Cette manifestation était organisée par la Société des Sous-officiers de Fribourg et environs.

24 novembre:

Nous avons été heureux d'apprendre que M. Paul Torche, président du Comité d'organisation de nos jubilés 1964, allait être élu ce jour-là Président du Conseil des Etats. Une délégation en uniforme, composée du cdt, du cap aum, de l'Enseigne, du four et du gren Borcard, a assisté, à Berne, à son élection. La délégation participa ensuite à un repas bien fribourgeois, offert par les Autorités de notre canton, au Bellevue-Palace à Berne.

Dans sa lettre de remerciement au Contingent, M. Paul Torche s'exprime ainsi:

"Mon Commandant
Chers amis Grenadiers,

Votre présence à Berne, le soir de mon élection à la présidence du Conseil des Etats, m'a touché et m'a procuré une grande joie. Cette note martiale, colorée et amicale comptera beaucoup dans le souvenir que je me fais déjà de cet événement.

La marraine de votre drapeau, qui a fort apprécié votre attention, se joint à moi pour vous exprimer notre vive reconnaissance.

Veillez agréer, Monsieur le Commandant, chers Amis Grenadiers, l'assurance de mes cordiaux sentiments auxquels je joins mes vœux les meilleurs pour vous-mêmes et vos familles.

Signé: Paul Torche "

3 décembre:

Ce jour-là avait lieu à Fribourg, la réception officielle de M. Paul Torche, Président du Conseil des Etats. L'imposante phalange des parlementaires qui accompagnait l'élu, parmi lesquels il faut relever la présence de deux Conseillers fédéraux, MM. Bonvin et Celio, ainsi que de nombreux amis venus depuis les endroits les plus éloignés du pays, nous a donné le reflet de toute l'importance et de l'estime dont jouit notre magistrat. Plusieurs de ces hôtes exprimèrent leur admiration en disant que chez eux, ils n'avaient malheureusement pas de grenadiers pour recevoir, ni un corps de musique valant celui de la Landwehr.

Le Contingent avait prévu de tirer une salve à la fin de la cérémonie officielle sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Ce fut malheureusement impossible, la pluie ayant mouillé les canons et les barilletts. Il fallut se contenter d'une salve intérieure en hommage à l'élu.

12 décembre

Ce fut le loto annuel qui eut lieu à la Grenette. La nouvelle commission du loto avait fort bien fait les choses; un coquet bénéfice, encore jamais atteint, fut cordialement bienvenu dans les recettes de notre quartier-maître. Que les membres de la Commission et son président, le sgt Volery, comme aussi tous ceux qui se dévouèrent le soir du loto, soient vivement remerciés.

Conclusion

Cette année 1969, qui s'annonçait comme une année de tout repos, eut malgré tout ses belles heures de gloire.

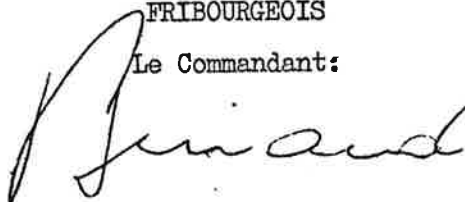
Après le débarquement à Genève, le 31 mai 1964, les jubilés de la même année, la manifestation du souvenir du 10 août 1967, à Coppet, notre Contingent a vécu, en ce 13 septembre, à Berne, une de ses plus belles pages de gloire.

Votre commandant espère que l'année en cours pourra également inscrire des pages tout aussi belles dans ses annales.

CONTINGENT DES GRENADEIERS

FRIBOURGEOIS

Le Commandant:



Major L. Bulliard

Distribution:

- aux membres d'honneur
- aux membres vétérans
- aux membres actifs